



VILLE DE NORMANDIN

L'Écho

de l'hôtel de ville

Novembre 2023
Volume 44, Numéro 5

Un héritage noble et fier

1^{ER}
DEC

Illumination de l'arbre de Noël

DÈS 18 H 30 AU PARC DU CENTENAIRE

Père Noël et
ses surprises

Biscuits et
chocolat chaud

Foyers
extérieurs



ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !

2 Administration

3

2 Loisirs & Culture

5

6

2 Organismes

4-5

6-7

6 Urbanisme

**BUREAUX
ADMINISTRATIFS**

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au jeudi:
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 12 h

**FERMETURE DES
BUREAUX :**

Le Jour du Souvenir:
Jeudi 9 novembre
dès 12 h
Vendredi 10 novembre

POUR NOUS JOINDRE:

Ville de Normandin
1048, rue St-Cyrille
Normandin (Québec)
G8M 4R9

418 274-2004

admin@ville.normandin.qc.ca
www.ville.normandin.qc.ca



Ville de Normandin
Ville de Normandin
loisirs et culture

**URGENCE aux travaux
publics en dehors
des heures de bureau:
418 515-0424**



Élection PARTIELLE

2023



POSTE CONSEILLER # 6



PERSONNES CANDIDATES À CETTE ÉLECTION:

M. FRANCIS LAVOIE

M. JEAN-FRANÇOIS LAVOIE

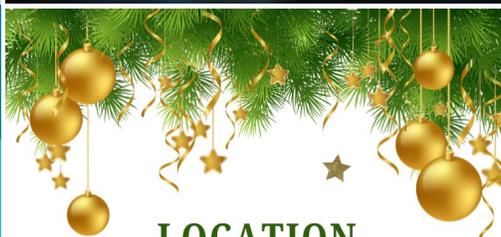


✓ Vote par anticipation:

Dimanche 12 novembre de 12 h à 20 h
au Centre communautaire

✓ Jour du scrutin:

Dimanche 19 novembre de 10 h à 20 h
au Centre communautaire



**LOCATION
DE LA SALLE EN HAUT
DU CENTRE SPORTIF**

Il est temps de réserver la salle
en haut du Centre sportif pour
vos party des fêtes !

CONTACTEZ MME MÉLANIE GRONDIN
AU 418 274-2004, POSTE 3230
OU PAR COURRIEL
MGRONDIN@VILLE.NORMANDIN.QC.CA



COFFRE RECYCLE SPORT

Vous avez des équipements de sport
qui ne vous servent plus et qui sont
en bon état? Venez les porter dans le
coffre *Recycle sport* situé à l'extérieur
du Centre sportif de Normandin.

N'hésitez pas à venir vous chercher
du matériel, il y a beaucoup d'articles
disponibles et c'est GRATUIT.

Bienvenue à tous !

GUIGNOLÉE 2023

La Guignolée des Chevaliers de Colomb aura lieu le 3 décembre prochain de 13 h à 16 h !

Voici les deux points de chute à Normandin:

- À la Salle des Chevaliers de Colomb
- Aux Grands Jardins, à la salle près du pavillon d'accueil

DONS PAR VIREMENT INTERAC ÉGALEMENT POSSIBLES :

Du jeudi 30 novembre au lundi 4 décembre à 16 h :
418 274-2876 ou jfortin@ville.normandin.qc.ca

La réponse à la question de sécurité devra être votre nom de famille.

Merci d'avance pour votre générosité !





Ce mois-ci, je souhaite revenir sur le sujet de l'habitation. Normandin, comme une majorité de municipalités au Québec, connaît des problèmes dans ce secteur. Le premier enjeu se traduit par une rareté de lieux pour se loger. Dès février, le conseil de ville s'est intéressé à la problématique. En plus d'être régulièrement mise à l'ordre du jour, une séance de travail complète a été consacrée à ce sujet. Par la suite, la coordination entre les équipes de gestion et du conseil a permis la réalisation d'actions concrètes pour amorcer un changement de situation.

Dans les réalisations à souligner, nous avons le développement du quartier « Carré Marie-Brassard » et le dépôt d'une demande dans le programme fédéral « Fonds pour accélérer la construction de logements ».

Bien que les plans du Carré Marie-Brassard étaient connus en janvier 2023, de nombreuses étapes restaient à franchir avant la mise en chantier : entente avec le promoteur, estimation des coûts, appel d'offres, règlement d'emprunt, autorisations environnementales, etc. Le calendrier était serré et les enjeux réglementaires nombreux. Chapeau à toute l'équipe.

À terme, ce quartier permettra l'ajout de 20 nouveaux terrains desservis dans notre ville avec un potentiel de construction de 44 unités d'habitation. En août dernier, différents articles de journaux ont d'ailleurs permis de vous présenter les orientations souhaitées pour ce quartier. L'hiver qui s'installe oblige l'arrêt des travaux. Cependant, ceux-ci sont bien avancés. Au printemps 2024, l'asphaltage restera l'un des principaux travaux à réaliser.

Ces réflexions ont également permis l'élaboration d'un plan d'action pour accélérer la construction de logements. Dans un premier temps, un portrait a été dressé pour évaluer les besoins de notre communauté et l'offre de logement sur notre territoire. Cet exercice, qui a mené à la rédaction d'un rapport, a permis de mieux saisir les enjeux entourant l'habitation.

Dans un second temps, l'élaboration du plan d'action a permis de cibler des moyens pour favoriser la construction ou la reconversion de lieux au profit de l'habitation. Ce plan gravite autour de 5 axes : 1. Soutien aux promoteurs, 2. Développement de concept de milieux de vie, 3. Révision de la réglementation, 4. Densification du périmètre urbain et 5. Révision du parc immobilier public.

La mise en œuvre de ce plan exigera nécessairement l'injection d'argent. C'est le but de la demande d'aide financière dans le programme fédéral. Une réponse favorable via ce programme permettra l'obtention d'une somme importante pour réaliser les actions ciblées, et ce, afin d'adresser les problématiques en habitation de notre communauté. Bien que la demande ait été déposée en juillet, son traitement n'a pas encore débuté.

Comme vous le savez sans doute, le dossier de l'habitation a fait l'objet d'un bras de fer entre Québec et Ottawa dans les derniers mois. Les gouvernements provincial et fédéral se sont finalement entendus en octobre sur le transfert de sommes pour l'habitation au Québec. Au moment d'écrire ces lignes, les moyens d'accéder à celles-ci n'étaient pas encore connus, et la réponse à notre demande d'aide au fédéral n'avait pas été reçue. À suivre...

Jean Morency, Maire

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4 DÉCEMBRE - 11 DÉCEMBRE - 15 JANVIER

L'ordre du jour des séances sera publié sur le site Internet de la Ville le vendredi précédant la rencontre dès 12 h.

**LES ASSEMBLÉES
PUBLIQUES ONT LIEU
À 20 H, À LA SALLE
DU CONSEIL
MUNICIPAL.**

COGECO

**DIFFUSÉES À LA
TÉLÉVISION
COMMUNAUTAIRE,
SUR LE CANAL 4.**

CONSULTATION

À L'ÉCOUTE DE VOUS,
LES ORGANISMES ET COMITÉS BÉNÉVOLES !



SOIRÉE TENUE LE
6 SEPTEMBRE DERNIER



Environ 50 personnes représentant une trentaine d'organismes y ont participé !

Une consultation des organismes et des comités de bénévoles s'est tenue le 6 septembre dernier au Centre communautaire de Normandin.

La Ville de Normandin a organisé cette rencontre pour mieux connaître la réalité des organismes et des comités qui œuvrent auprès de notre population. Elle voulait entendre leurs besoins, leurs enjeux, et aussi, leurs bons coups. La présence des organismes à cette consultation était capitale, et ils ont bien répondu à l'appel, puisque environ 50 bénévoles membres de différents organismes ont participé activement.

Trois grandes thématiques ont été abordées par les animateurs:
- la gouvernance et les ressources humaines (employés, bénévoles);
- le financement, l'immobilisations et les équipements;
- la communication, le partenariat et le réseautage.

Plusieurs enjeux ont été nommés par les participants lors de la première partie de la soirée. Dans un deuxième temps, les gens étaient en mode « Solution », ils devaient essayer de trouver des solutions aux problématiques vécues.

Tous les résultats de cette consultation ont été compilés en un seul document qui a été remis aux élus. En janvier prochain, le conseil tiendra la population au courant de la suite des choses pour nos organismes.

Merci à tous ceux qui ont pris de leur temps pour participer à cette soirée ! Nous remercions également les trois organisations qui nous ont aidé à organiser cet événement, soit, la MRC de Maria-Chapdelaine, la Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine (CDC) et Le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS). Ces organismes offrent plusieurs services pour les municipalités ainsi que pour les organismes communautaires. Vous pouvez les découvrir dans cet édition du journal municipal.

Julie Fortin
Responsable des communications, des loisirs et de la culture



Corporation de
développement
communautaire
Maria-Chapdelaine

forte de sa communauté

40 organismes
membres de
la CDC!

Développement du milieu communautaire



Soutien et services aux membres

Nous aidons les organismes selon leurs besoins



Formation

Pour l'amélioration des connaissances



Information et promotion

Pour outiller les organismes



Réseautage

Pour faciliter les collaborations



Représentation

Pour assurer un rôle politique au besoin

Développement social de notre territoire



Intersectorialité

Pour une meilleure représentativité



Partenariat

Pour la force de chaque instance



Concertation

Pour mieux connaître les enjeux



418 276-6677

www.cdcmc.ca

info@cdcmc.ca



SERVICE D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DU CIUSSS SLSJ

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec

Le service d'organisation communautaire du CIUSSS SLSJ s'adresse à tout organisme répondant à des enjeux et des besoins touchant la santé et les services sociaux.

De manière plus précise, l'organisation communautaire peut offrir :

- Un accompagnement dans la gouvernance des organismes (ex. : aide à l'incorporation, mise à jour des règlements généraux, conseils sur le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, révision du membership, préparation des assemblées des membres, révision de la mission, mise à jour de politiques, etc.);
- Du soutien à tout ce qui touche la gestion financière : recherche de financement, reddition de comptes, aide à la réponse aux demandes des bailleurs de fonds (ex. : PSOC);
- Un accompagnement à la réflexion de l'offre de services en lien avec les besoins du milieu;
- Une aide à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre de nouveaux services ou de nouveaux projets;
- Un service d'animation de lac-à-l'épaule, d'organisation d'événements ou autre;
- Un accompagnement-conseil dans la gestion des ressources humaines : recrutement, aide à l'embauche, politiques RH et bénévoles, gestion des employés et des bénévoles, révision de la structure et des contrats de travail, évaluation, etc.;
- De l'information sur les ressources du milieu, les concertations et sur les programmes du CIUSSS, ainsi que la liaison avec ces services.

Également, l'organisation communautaire œuvre dans une équipe multidisciplinaire qui peut vous accompagner pour tout autre projet ou demande touchant les saines habitudes de vie, l'aménagement du territoire en santé, l'alimentation et le développement durable, le développement des jeunes enfants, les familles vulnérables ainsi que la santé mentale positive.

Pour tout besoin, vous pouvez nous rejoindre au 418-276-1234 poste 3124 ou au courriel suivant: gabriel.pare.reg02@ssss.gouv.qc.ca

Gabriel Paré
Organisateur communautaire
CLSC Maria-Chapelaine

CCLSC: RECHERCHE UN MEMBRE REPRÉSENTANT LE SPORT

Qu'est-ce que le CCLSC ?



C'est un Comité consultatif en loisirs, sports et culture instauré depuis 2014 par le conseil municipal de Normandin, de façon à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière de loisirs, sports et culture.

Le comité reçoit, étudie, analyse et propose des recommandations au Conseil sur toutes les questions que le Conseil ou tout citoyen lui soumettent concernant les objectifs, la planification, l'organisation et l'évaluation de tout ce qui touche le loisir, le sport et la culture en général.

Le comité est composé de douze membres résidants de la Ville de Normandin, dont un conseiller municipal, le directeur des loisirs, du sport et de la culture et dix membres représentant idéalement les milieux suivants : *Tourisme, Culture, Sport, Nouvel arrivant, Scolaire, Citoyen, Jeunesse, Famille, Aîné et Bénévole.*

Le comité est présentement à la recherche d'un membre représentant le milieu du *Sport*. Vous êtes impliqués dans ce domaine et/ou vous faites vous-même du sport et aimeriez participer aux rencontres de ce comité pour donner votre opinion sur différents sujets ? Vous êtes la personne qu'on recherche ! Il y a environ quatre réunions par année tenues en soirée, et maintenant vous pouvez même y assister en vidéoconférence si cela vous convient.

Contactez M. Éric Bhérier par courriel ebherer@ville.normandin.qc.ca ou par téléphone 418 274-2004, poste 3202 pour devenir membre du Comité consultatif en loisirs, sports et culture.

Éric Bhérier, directeur du service des loisirs et de la culture / CAO

ENSEMBLE, PRÉPARONS-NOUS POUR L'HIVER ET FACILITONS LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du **1^{er} novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre **1 h et 6 h du matin**.

Règlement 520-2017

L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger ses arbres, arbustes, haies et équipements.

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES

Les dates autorisées pour l'installation de votre abri sont du **1^{er} octobre 2023 au 15 mai 2024**. La structure se doit d'être ancrée au sol et ne doit pas excéder une hauteur de 4 mètres. La distance minimale à respecter entre le trottoir et le début de l'abri hivernal est 1,5 mètres ou 5 pieds.

Règlement de zonage 424-2011

GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

Il est défendu de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

RAMASSAGE ET SOUFFLAGE DE LA NEIGE

L'élargissement des rues se fait lorsque celles-ci deviennent trop étroites pour procéder à un déneigement efficace. La neige est alors ramassée ou soufflée sur les terrains adjacents. Ces travaux s'effectuent habituellement à partir de **4 h le matin**.

O'PARTAGE

INSCRIPTION POUR LES PANIERS DE NOËL 2023

Si vous avez besoin d'une aide alimentaire (panier de Noël), vous devez vous procurer le formulaire d'inscription à l'entrée de l'église ou au comptoir vestimentaire sur les heures d'ouverture.

Par la suite, déposez votre formulaire dûment rempli et signé dans la boîte aux lettres fixée au conteneur gris au sous-sol de l'église avant le **2 décembre 2023**.

La distribution se fera le **14 décembre 2023** au sous-sol de l'église.

Grande vente de livres usagés

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NORMANDIN

DU 14 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE

LES HEURES D'OUVERTURE:

MARDI: 13 H À 16 H 30

MERCREDI ET JEUDI:

9 H 30 À 11 H 30 / 13 H À 16 H 30

18 H À 20 H



EXPOSITION COLLECTIVE NOVEMBRE 2023

LYNA BELLEY
LOUIZEL COULOMBE
ANGÈLE GOSSELIN
MANON LECLERC
RACHELLE MAILHOT
LOUISETTE PELLERIN

Bibliothèque municipale de Normandin

Mardi: 13 h à 16 h 30

Mercredi: 9 h 30 à 11 h 30 / 13 h à 16 h 30 / 18 h à 20 h

Jeudi: 9 h 30 à 11 h 30 / 13 h à 16 h 30 / 18 h à 20 h

Marché de Noël Normandin

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
10H À 16H

GYMNASÉ DE L'ÉCOLE STE-MARIE
POUR INFO : ANALIE BERGERON SUR FACEBOOK



40^e
Opération
Nez rouge^{MC} édition

L'organisme est présentement en période de recrutement de bénévoles. Vous voulez vous impliquer? Inscrivez-vous au courriel normandin@operationnezrouge.com

Opération Nez rouge sera disponible de 21 h à 3 h aux dates suivantes:

- 24 et 25 novembre
- 1^{er} et 2 décembre
- 8 et 9 décembre
- 15 et 16 décembre

Vous pouvez nous rejoindre au 418 274-4011 durant cette période.

Au plaisir de vous raccompagner en toute sécurité !

Le comité Opération Nez rouge Normandin



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur(trice)

O'Partage est à la recherche d'une personne pouvant assurer la coordination de l'organisme.

- » Tu es cette personne ?
Postule, on attend ta candidature avec impatience !
- » Tu connais cette personne ?
Contacte-là pour lui parler de cette offre !

Consulte l'offre d'emploi complète sur la page Facebook de l'organisme.

Fête de Noël

Les Amis des aînés de Normandin sont heureux de vous inviter pour souligner la fête de Noël lors d'un dîner qui aura lieu le lundi 4 décembre prochain au sous-sol de l'Église.

Animation musicale avec la famille Fortin, cadeaux et prix de présences seront à l'honneur.

Ceux qui le désirent peuvent apporter un petit présent pour participer à notre traditionnel échange de cadeaux.

Les personnes intéressées peuvent communiquer directement avec Mme Isabelle Angers au 418 274-4447 afin de confirmer leur présence pour le dîner servi au coût de 12 \$ taxes incluses.

Nous vous attendons en grand nombre.





ORGANISEZ VOTRE PROCHAIN ÉVÉNEMENT AU SITE TOURISTIQUE CHUTE À L'OURS!

Vous souhaitez organiser un événement inoubliable sur un site d'une beauté naturelle unique ? Vous voulez minimiser les tâches d'une telle organisation?

Nous sommes l'endroit qu'il vous faut!

Contactez-nous dès maintenant pour organiser votre événement :

info@chutealours.com
418 274-2004, poste 3220

❄️
*RÉSERVEZ TÔT
POUR LES FÊTES!*



OUVERTURE DU RELAIS-MOTONEIGE LE 5 JANVIER

Horaire hivernal

Vendredi : 15 h à 19 h

Samedi : 10 h à 19 h

Dimanche : 10 h à 15 h

CHUTE À L'OURS

SITE TOURISTIQUE

www.chutealours.com



**Besoin d'un
hébergement?
Réservez votre chalet
dès maintenant!**